

## AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL

Arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées.

*Encadré PRÉ-RENSEIGNÉ par le service instructeur*

Dénomination du projet : [2020] Prélèvements et transplantation de Posidonies au Frioul BIAM  
N° du projet ONAGRE : 2020-11-17-01007  
N° de la demande ONAGRE : 2020-01007-051-001  
Préfet(s) compétent(s) : Préfet des Bouches-du-Rhône  
Bénéficiaire(s) : Colette JUNGAS (BIAM)

### MOTIVATIONS et / ou CONDITIONS

Cette demande rentre dans le cadre d'un doctorat dont le sujet a pour but d'approfondir les connaissances sur la posidonie dans le contexte du changement global. Il est une suite logique de la thèse De Heike Molenaar sur les transplantations de Posidonie. Les expériences seront réalisées ou encadrées par Heike Molenaar, elle même. Les personnes qui sont investies dans ce projet très intéressant et qui peut apporter de nouvelles connaissances sur l'herbier de posidonie sont des personnes connues pour leur qualité scientifique Les prélèvements sont assurés par l'OSU Pythéas car le laboratoire de Colette Jungas ne dispose pas de plongeurs. On rappellera que l'herbier de posidonie est en danger et que toutes les connaissances scientifiques que l'on peut acquérir sont des aides précieuses en vue d'une bonne protection et d'une bonne gestion. Les prélèvements prévus sont limités et ne peuvent en aucun cas être destructeurs. Les experts mer donnent donc un avis favorable.

**EXPERT(E) DÉLÉGUÉ(E) FAUNE\*** ou son suppléant

**EXPERT(E) DÉLÉGUÉ(E) FLORE\*** ou son suppléant

**EXPERT(E) DÉLÉGUÉ(E) MER\*** ou son suppléant

Denise BELLAN-SANTINI

**CSRPN PLÉNIER\*\* – AVIS N° \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_**

\* Pour les dossiers relevant d'affaires courantes. L'avis est unique et inclut le cas échéant les volets faune, flore et mer

\*\* Pour les dossiers relevant d'affaires non courantes telles que définies par le CSRPN

**AVIS :**

Favorable X    Favorable sous condition(s)    Défavorable    Défavorable avec recommandation(s)

Fait à :Marseille

Le :17 novembre 20 20

Nom / Prénom : Denise BELLAN-SANTINI

Signature :

